

Résumé de la semaine :

L'arrêté du 30 août 2023 place en Alerte le bassin versant de la Loire.

La zone 5b Côtier breton, secteur réalimenté par la Loire passe en Alerte Renforcée. La zone des côtières bretonnes non réalimentée par la Loire et la zone Logne Boulogne Ognon restent en crise.

- **Prévisions météo** : Des précipitations annoncées faibles à nulles, les températures sont en baisse.
- **Stade des maïs** : Les maïs ensilage et maïs grain sont entre les stades grains laitieux et grains pâteux.
- **Stratégie et conseil de pilotage** : **Trois sondes capacitatives sur 4 servant au conseil de pilotage ont été enlevées la semaine dernière. La dernière sera enlevée prochainement. Ce numéro d'Inf'eau Grand Lieu est donc le dernier de la saison. Pour le suivi des restrictions, vous pourrez continuer à consulter Inf'eau 44.**

Prévisions météorologiques :

Prévisions météo pour ces 5 prochains jours sur le territoire de Grand-Lieu :

	Jeudi 31/08	Vendredi 1er/09	Samedi 2/09	Dim 3/09	Lundi 4/09
St Philbert de Bouaine					
T° min /max (°C)	14/22	16/19	17/24	18/28	21/29
Pluie (mm)	1.7	0.8	4.6	0	0
ETP (mm)	2.4	1.5	2.7	4.9	8.9

Sources : MétéoCiel / Weather Measures

Les précipitations annoncées restent faibles. La demande climatique (ETP) sera comprise entre 2 et 8 mm.

Stade des maïs et conduite à tenir

Stade de la culture : les premiers ensilages démarrent cette semaine. Les maïs ont bien avancé en stade et les besoins en eau diminuent. Des parcelles en maïs grain ont atteint, voire dépassé le stade 50% d'humidité du grain marquant la fin de l'irrigation. Pour d'autres parcelles, il reste 1, voire 2 tours d'eau à prévoir si nécessaire et si les pluies sont faibles.

Coefficient cultural du maïs en fonction du stade de développement

Stade du maïs	Levée - 1 feuille	3 feuilles	4-5 feuilles	5-6 feuilles	6-8 feuilles	8-12 feuilles	12-14 feuilles	14-16 feuilles	Sortie panicule	Floraison femelle	Soles sèches	Grain laitieux	Grain pâteux	Grain vitreux
Kc	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.8	0.9	1	1.1	1.2	1.1	1	0.6	0.3

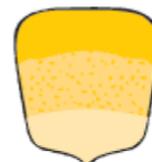
Etat de la réserve hydrique :

A ce stade, les besoins sont en moyenne à 60 % de l'ETP soit 1.2 à 3 mm / jour. Le retour à un temps chaud et sec a fait baisser les débits, plaçant à nouveau des bassins en alerte, alerte renforcée ou crise. Les températures vont à nouveau baisser mais peu de précipitations sont attendues. Ces petites pluies ne compensent pas les besoins pour les maïs grain au stade laitieux/pâteux.

Jusqu'à quand irriguer en Maïs ensilage et Maïs grain ?

Pour rappel en maïs grain l'irrigation doit être maintenue jusqu'à ce que le grain atteigne 50 à 45% d'humidité. En dessous de 45% d'humidité du grain, il n'y a plus de gain de rendement à attendre, l'irrigation doit s'arrêter. Pour déterminer le taux d'humidité du grain appuyez-vous sur le **diagnostic grain** :

- Sur une zone homogène et représentative de la parcelle sélectionner 5 épis par rang sur 3 rangs. Casser les épis en 2 à mi-longueur et conserver la partie pointue de l'épi.
- Juger du degré d'humidité sur les grains de la couronne : **une répartition homogène entre les 3 amidons vitreux, pâteux et laiteux (47% humidité du grain = 31% MS plante entière) correspond au stade théorique d'arrêt de l'irrigation en maïs grain.**



Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Campagne 2024 :

Pour ceux qui ont terminé d'arroser les maïs et qui ont encore des volumes disponibles, il faut désormais se focaliser sur les assolements 2024 et la réussite des emblavements pour les cultures fourragères, cultures de ventes et spécialisées.

Visualisation des données des sondes capacitives :

Vous pouvez consulter **TOUTES les sondes et donc suivre l'évolution de la réserve facilement utilisable des parcelles en cliquant sur le lien ci-dessous** :

Site : <https://www.aqualis.fr/login>

Login : GROUPE GRAND LIEU

MP : GRANDLIEU



Les informations sont également consultables depuis Smartphone et tablette en téléchargeant l'application AQUALIS (gratuit). Même login et mot de passe que la connexion depuis un PC.

Exemples de deux sondes capacitives sur 2 parcelles

Caractéristiques de la parcelle irriguée :

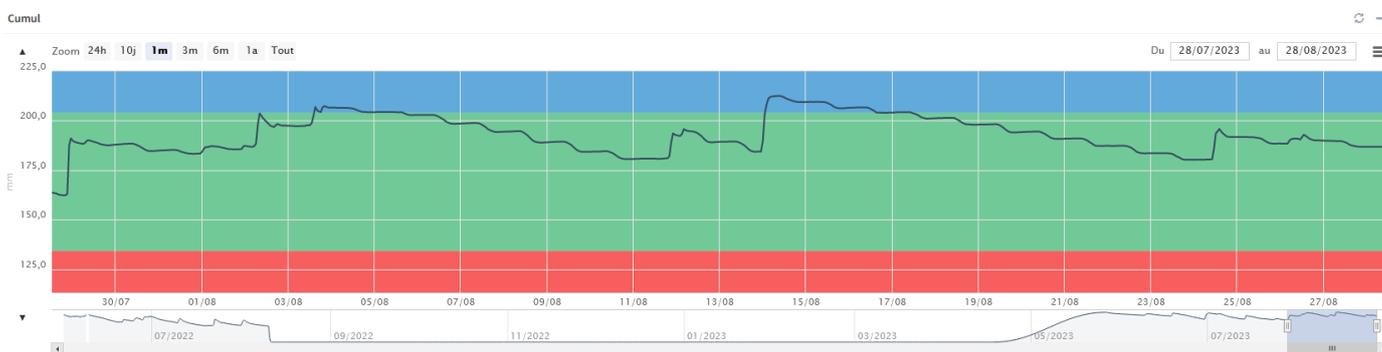
Exemple 1 :

Type de sol : limono argileux RFU (mm) :	Matériel d'irrigation : enrouleur Date installation sonde : 26/05	Culture : Maïs Grain Grigri CS Date de semis : 21/05
---	--	---

Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 1^{er} août :

Exemple 1 :

La réserve hydrique est à capacité au champ, visiblement 15 à 20 millimètres de pluies efficaces tombées en milieu de semaine. Il n'y a pas de grosse consommation, de l'ordre de 2 à 3 mm/j.



Les courbes horizons par horizons permettent d'avoir une observation plus fine des consommations et de l'humidité du sol. Elles permettent également d'avoir une approche agronomique notamment sur l'enracinement de la culture.



Restriction d'irrigation au 1^{er} septembre 2023 / Mesures de gestion

Secteur BV Loire : ALERTE

Secteur Côtiers Bretons non réalimentés par la Loire et secteur Logne/Boulogne/Ognon/Grand

Lieu : CRISE

Zone 5b Côtier breton, secteur réalimenté par la Loire : ALERTE RENFORCEE

Sont exempts de cette restriction, tous les prélèvements d'irrigation réalisés depuis des retenues collinaires déconnectées du milieu et reconnues par les services des DDTM85 et DDTM44.

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspersion, goutte à goutte) Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière	- Réunion du comité sécheresse - Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction sur décision du préfet
Besoins des sites d'élevages (hygiène, abreuvement)	Ne sont pas concernés par ces mesures			

**Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé*

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers

14 avenue Jean Joxé CS 80646

49006 ANGERS

Tél. 02 41.96.75.00

Rédaction : Lucie DANNEYROLLE

Avec le soutien financier de :

Comité de relecture : Eric PLESSIS

Reproduction interdite



Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>